**TUF-STRAND SF PAPER 5#/BAG 5x5x25**

Version 1.1

Date d'Impression 10/16/2007

Date De Révision 08/27/2006

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT / L'INFORMATION DE PRÉPARATION**L'Information du Produit**

Marque de fabrique : TUF-STRAND SF PAPER 5#/BAG 5x5x25
Code produit : 101T 96

Fournisseur : Euclid Canada
2835 Grande-Allée
St-Hubert, QC J4T 2R4

Téléphone : 1-800-667-0920
Tél (URGENCE): : (613) 996-6666

L'Information De Préparation

Préparé Par : Sewnauth Raghunandan
Date: : 08/27/2006
Téléphone : (416) 421-3300

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS**Survol des urgences**

Blanc, fibre. Peut causer une légère irritation des voies respiratoires. En général, non requis dans des conditions normales d'utilisation

Effets aigus potentiels pour la santé/voies d'absorption

En cas d'inhalation : Peut causer une légère irritation des voies respiratoires.

En cas de contact avec les yeux : Le contact direct peut causer une légère irritation.

En cas d'ingestion : Peut causer une irritation gastrointestinale, des nausées et des vomissements.

En cas de contact avec la peau : Peut causer une irritation modérée.

Conditions médicales aggravées

L'exposition au produit peut aggraver l'état des personnes atteintes de problèmes des yeux, de la peau et des voies respiratoires.

Effets chroniques pour la santé

Aucun effet connu n'est anticipé.

Organes De Peau
Cible:

**TUF-STRAND SF PAPER 5#/BAG 5x5x25**

Version 1.1

Date d'Impression 10/16/2007

Date De Révision 08/27/2006

SECTION 3: INGRÉDIENTS DANGEREUX

Aucun ingrédient dangereux n'est présent. Ce produit n'est pas régi par la loi sur les produits contrôlés, am. SOR/88-555.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Obtenir immédiatement des soins médicaux pour toute exposition significative.

- Inhalation : En général, non requis dans des conditions normales d'utilisation
- Contact avec les yeux : Rincer abondamment avec de l'eau pour au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux immédiatement.
- Contact avec la Peau : En cas de contact avec la peau, nettoyer avec de l'eau. S'il y a irritation, éruption cutanée ou tout autre problème qui apparaît, obtenir des soins médicaux immédiatement.
- Ingestion : En général, non requis dans des conditions normales d'utilisation

SECTION 5: RISQUES DE FIRE/EXPLOSION

- Point d'éclair : 625 °F, 329 °C
- Méthode : Non disponible.
- Abaissez la limite d'explosion : Non disponible.
- Limite supérieure d'explosion : Non disponible.
- La température d'auto-allumage : Non disponible.
- Moyen d'extinction : Si l'eau pulvérisée est inefficace, utiliser de la neige carbonique, un produit chimique sec ou de la mousse.
- Produits de combustion dangereux : Fumée, émanations
- Équipement de protection pour les pompiers : Appliquer les techniques reconnues de lutte contre les incendies. Porter un équipement de protection complet contre les flammes, incluant un respirateur autonome à pression positive (SCBA).
- Condition d'inflammabilité et d'explosion : Ce produit ne devrait pas s'enflammer dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 6 - MESURES DE PRÉCAUTION EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT

Disposer dans un contenant approprié à la mise au rebut.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Conserver dans des conditions normales d'entreposage. Manipuler en conformité avec les pratiques

**TUF-STRAND SF PAPER 5#/BAG 5x5x25**

Version 1.1

Date d'Impression 10/16/2007

Date De Révision 08/27/2006

hygiéniques reconnues. Se nettoyer les mains vigoureusement après la manutention. Éviter d'inhaler les vapeurs. Éviter d'ingérer. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se nettoyer les mains vigoureusement après la manutention.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE**Matériel de protection Personnel**

- Protection Respiratoire : Porter un respirateur antipoussière approuvé NIOSH/MSHA lorsque le taux anticipé de concentrations des fibres est supérieur à la limite volatile tolérable spécifiée dans la fiche signalétique. Porter un respirateur facial complet de type C à abduction d'air lorsque le taux de concentrations des fibres excède 50 fibres/cc.
- Protection des Main : Porter des gants imperméables caoutchoutés ou de vinyle ainsi qu'un équipement de protection complet afin de réduire l'exposition.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection appropriées.
- Marque de fabrique : Demander conseil à des professionnels lors de la sélection, de l'entretien et de l'utilisation.

- Mesures De Technologie** : Utiliser au maximum le système d'évacuation local lorsque le système de ventilation centrale est inefficace.

Limites D'Exposition

Aucun des ingrédients n'a de limite d'exposition connue.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- État Physique : solide
- Forme : fibre
- Couleur : Blanc
- Odeur : sans odeur
- pH : Non disponible.
- Pression de vapeur : Non disponible.
- Densité de vapeur : Non disponible.
- Point de fusion : Non disponible.
- Point de congélation : Non disponible.
- Point d'ébullition : Non disponible.
- Solubilité dans l'eau : Non disponible.
- Taux d'évaporation : Non disponible.
- Densité : 0.9
- Teneur de matières volatiles par poids (%) : 0 %

**TUF-STRAND SF PAPER 5#/BAG 5x5x25**

Version 1.1

Date d'Impression 10/16/2007

Date De Révision 08/27/2006

SECTION 10 - RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité : Stable.
Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Aucune donnée n'est disponible

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Aucune donnée n'est disponible

SECTION 13 - Considérations De Disposition De Rebut

Méthode De Disposition : Les déchets ne sont pas réglementés selon les normes du RCRA. Incinérer dans des installations approuvées par l'Agence de protection de l'environnement ou mettre au rebut en respectant toutes les lois fédérales, provinciales et municipales.

SECTION 14 - DONNÉES SUR LE TRANSPORT

TDG / DOT Description D'Expédition :
NON RÉGLEMENTÉ

SECTION 15 - L'INFORMATION DE NORMALISATION**Les Inventaires Nord Américains :**

Tous les composants sont compris ou non compris dans le répertoire de la TSC

Ce produit ou ses composants sont sur la liste, ou sont exemptés de la liste des substances Domestiques Canadiennes.

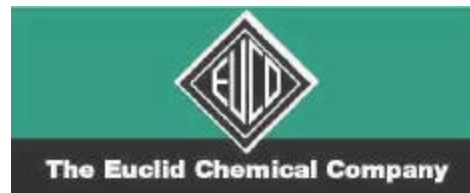
Règlements Canadiens :

SIMDUT Classification : NON RÉGLEMENTÉ

Ce produit a été classifié conformément avec les critères de risque selon le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétiques des matières dangereuses contient tous les renseignements requis par le RPC.

Autres Règlements:

Composé organique volatil (moins : 0 g/l
l'eau et exempt de solvant)

**TUF-STRAND SF PAPER 5#/BAG 5x5x25**

Version 1.1
Date De Révision 08/27/2006

Date d'Impression 10/16/2007

SECTION 16 - L'AUTRE INFORMATION**HMIS Estimation :**

Santé	1
Inflammabilité	1
Réactivité	0
PPE	

0 = Minimum
1 = Léger
2 = Modéré
3 = Sérieux
4 = Grave

Davantage D'Information:

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.

Préparé Par : Sewnauth Raghunandan**légende**

ACGIH - American Conference of Governmental Hygienists
MT - Ministère des Transports
RSD - Répertoire des substances domestiques
APE - Agence de protection de l'environnement
SIMD - Système d'information sur les matières dangereuses
CIRC - Centre international de recherche sur le cancer
MSHA - Mine Safety Health Administration
RSND - Répertoire des substances non domestiques
NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health
PNT - Programme national de toxicologie

OSHA - Occupational Safety and Health Administration
LEP - Limite d'exposition permise
RCRA - Resource Conservation and Recovery Act
LECT - Limite d'exposition à court terme
TLV - la limite volatile tolérable
TSCA - Toxic Substances Control Act
VEMP - Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps
V - Volume
COV - Composé organique volatil
SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail